



*Sherpa



COMMUNIQUÉ DE PRESSE, 18 juin 2019

1,5 ° C : 14 COLLECTIVITÉS ET 4 ASSOCIATIONS METTENT TOTAL EN DEMEURE POUR MANQUEMENT AU DEVOIR DE VIGILANCE EN MATIÈRE CLIMATIQUE

A la suite d'une réunion avec la direction et le PDG de Total, quatorze collectivités¹ territoriales, accompagnées par les associations *Notre Affaire à Tous*, *Les Eco Maires*, *Sherpa* et *ZEA*, mettent la multinationale Total en demeure de se conformer à la [loi sur le devoir de vigilance](#), en prenant les mesures nécessaires pour faire face au dérèglement climatique.

Le 23 octobre 2018, treize collectivités et les quatre associations interpellaient Total face à l'absence de toute référence au changement climatique dans son premier plan de vigilance, malgré son obligation légale de prendre des mesures propres à prévenir les atteintes aux droits humains et à l'environnement.

Le coût global de l'adaptation se chiffre, pour les années à venir, à plusieurs centaines de milliards de dollars annuels selon le dernier rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP)² dont une grande partie devra être supportée par les villes. C'est donc bien d'une double injustice dont sont victimes les collectivités, au nom de leurs citoyen-nes : celle d'être les premières impactées par les conséquences du changement climatique, et celle d'en payer le prix fort. Face à l'injustice, citoyen-nes et collectivités demandent à Total de prendre sa juste part de responsabilité dans l'action face à la crise climatique.

Si le nouveau plan de vigilance de Total, publié en mars 2019, mentionne le changement climatique, les mesures annoncées sont clairement insuffisantes, en-deçà des efforts nécessaires au respect des objectifs internationaux reconnus par l'Accord de Paris, comme le démontre le rapport publié le 29 mai dernier "Total : la stratégie du chaos climatique".³Aucune volonté de faire évoluer ce plan ne semble ressortir de la réunion qui a rassemblé ce jour les représentant-es des collectivités et des associations avec la direction du groupe.

Si d'ici trois mois (soit le 19 septembre), Total ne présente toujours pas de mesures de réduction de gaz à effet de serre adéquates, les collectivités qui le souhaiteront ainsi que les associations les accompagnant pourront assigner la multinationale française en justice pour qu'il lui soit enjoint, le cas échéant sous astreinte, de réduire ses gaz à effet de serre et de se mettre en conformité avec la loi et l'Accord de Paris.

¹ Arcueil, Bayonne, Bègles, Bize-Minervois, Champneuville, Correns, Est-Ensemble Grand Paris, Grande-Synthe, Grenoble, La Possession, Mouans-Sartoux, Nanterre, Sevrans et Vitry-le-François.

² Voir le rapport de l'UNEP : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2016/05/unep-report-cost-of-adapting-to-climate-change-could-hit-500b-per-year-by-2050/> . Une limitation du réchauffement à 1,5°C par rapport à 2°C permettrait encore de prévenir la survenance de dommages estimés à hauteur de 8 à 13 trillions de dollars américains en 2050" voir , H. MCKINNON, 1.5°C: IEA's scenarios will fail, need urgent review says letter from experts, business leaders, 2019.

³ "Total : la stratégie du chaos Climatique", Notre Affaire à Tous, 350.org et les Amis de la Terre France, avec le soutien d'Attac France, Sherpa, les Ecomaires, l'Observatoire des Multinationales, publié le 29 Mai 2019 https://notreaffaireatous.org/wp-content/uploads/2019/05/RapportTOTAL_2019.05.28_CMJN300dpi_compressed.pdf



*Sherpa



Contacts presse :

Marie Pochon, coordinatrice générale, *Notre Affaire à Tous*,

marie@notreaffaireatous.org 0652261941

Me Sébastien Mabile, Cabinet *Seattle Avocats*,

smabile@seattle-avocats.fr , 06 62 65 35 19

Maud Lelièvre, Déléguée générale des *Eco Maires*,

i.andrieu@ecomaires.com , 06 85 64 27 26

Lucie Chatelain, Chargée de plaidoyer, *Sherpa*

lucie.chatelain@asso-sherpa.org 06 47 11 65 06

Jean Ronan Le Pen, co-président, *ZEA*

jrlepen@gmail.com 06 08 04 76 53